EXEMPLE D'ABERRATION AUTORISÉES PAR CETTE SECTE :

1. Ils font l'appel à la prière (al adhan) de manière innovée, en ajoutant la prière sur le prophète ﷺ à la fin .de l'adhan

2. Ils s'acharnent à vouloir dévier la direction de la « qibla » dans toutes les mosquées sauf les leurs. Ils sont à l'origine de beaucoup de troubles aux États-Unis et au Canada, en ce qui la concerne, ils vont même jusqu'à la bouger de 180° et donc prier à l'opposé de la qibla des musulmans car pour eux la terre est un demi-cercle. Au Liban, ils attendent que les gens aient prié dans les mosquées pour constituer leurs propres groupes, ils leur arrivent de frapper certains Imams, de s'élever au-dessus d'eux et de faire des cours dans les mosquées sans aucune autorisation pour y propager leur poison. Ils y allument des conflits avec l'aide des ennemis de l'Islam avec tout ce qu'ils leur apportent.

3. Ils s'interdisent la prière avec les musulmans en groupe et à la mosquée. Ils se permettent d'utiliser l'astuce légale : ce qu'ils appellent « al hilla chariia » : par exemple, afin de justifier leur absence lors des différentes prière en commun, ils mangent de l'oignon !!! Car le prophète ﷺ a interdit l'entrée de la mosquée à toute personne ayant mangé de l'oignon ou de l'ail cru. Al Habachi a émis beaucoup de fatwas étranges où il y a la permission de contourner les lois religieuses (at-tahayoul), Al Habachi permet la vente et l'achat d'enfant libre, de ne pas donner la zakat sur les billets et pièces car la zakat ne les concerne pas mais qu'elle ne concerne que la matière or et argent. De même, il permet de prier avec des vêtements ayant des impuretés dessus (voir « Boughyatou at-talib » p.99)

4. Leur gourou leur permet les jeux d'argent et de hasard.

5. Il leur autorise l'intérêt bancaire.

6. Il ne leur interdit pas le vol des non musulmans.

7. Plus grave encore, il autorise le port de la croix dans les pays occidentaux.

8. Il permet à ses adeptes féminines de porter des jeans serrés, de se maquiller, de se parfumer en sortant de chez elles, de serrer la main aux hommes. Pour lui, il permet aussi la mixité et pour lui, la femme peut sortir de chez elle parfumée et sans HIJAB même si son mari n'en est pas satisfait.

9. Al Habachi insulte un grand nombre de compagnons, surtout Mou'awiya, la mère des croyants Aïcha, Khalid ibn Walid et d'autres. Il dit que ceux qui sont sortis contre 'Ali qu'Allah l'agrée sont morts d'une mort jahiliya (païenne). Il avertit contre le fait de rendre mécréant celui qui insulte Abou Bakr et 'Omar, tout ceci pour satisfaire et plaire aux chiites (voir livre « idh-har al aquida as-souniya » p.182)

Chers frères, chères sœurs, ce ne sont là que quelques exemples de leurs ignorances et de leurs perditions et le cadre ne permet pas l'étalage de toutes leurs hérésies qui font l'objet de nombreux ouvrages.

Je vous incite donc à faire attention vous et à vos proches, car la cible préférée de ces égarés sont les jeunes et en particulier ceux qui ne maîtrisent pas la langue arabes et qui n'ont pas ou peu de base théologique sans oublier les nouveaux convertis.

Je vous prie de ne pas les aider dans leur tâche destructrice en achetant leurs calendriers qui ont pour sigle « L'ASSOCIATION DES PROJETS DE BIENFAISANCE ISLAMIQUE » ou encore « CENTRE AHLI sSOUNNAH » ou en leur faisant des dons quelque qu'ils soient (argent ou autre), ce afin qu'ils se retrouvent dans l'incapacité d'égarer d'autres innocents.

Surtout, n'engagez pas de vains débats avec eux, mais chassez-les plutôt loin de votre entourage avant qu'il ne soit trop tard.

Extrait de Mise en Garde Contre les Habaches - Première Partie-